



Déclaration préliminaire au CDEN de l'Hérault  
Mardi 28 juin 2016

Monsieur Le Préfet,  
Madame La Directrice Académique,  
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN de l'Hérault,

Suite au comité technique spécial départemental qui a abordé la majeure partie des points à l'ordre du jour, hier lundi 27 juin 2016, l'UNSA Education se doit d'exprimer dans cette déclaration plusieurs points.

Malgré l'engagement des enseignants sur le terrain, des inégalités territoriales, sociales et de genre insupportables, subsistent dans l'accès aux savoirs et à la formation ! Nous les refusons. Notre fédération, dont l'ambition est de regrouper tous les métiers de l'Education formelle et informelle, était signataire de l'appel de Bobigny en octobre 2010.

Elle est donc favorable à la réforme des rythmes éducatifs dont le but est d'abroger la semaine de 4 jours et d'alléger la journée de l'élève. L'UNSA Education est favorable à la mise en place de PEDT dans toutes les communes, car c'est bien au lent changement des temps éducatifs et sociaux que nous croyons. Pour autant, notre fédération reste opposée au décret dérogatoire Hamon et à sa mise en œuvre locale.

Si l'UNSA Education attend beaucoup des communes et des partenaires éducatifs, elle attend en tout premier lieu que l'Etat affirme et garantisse les missions du service Public d'Education sur tout le territoire. Ceci nécessite des choix politiques en faveur des territoires et des jeunes subissant aujourd'hui des inégalités et des discriminations insupportables et en faveur de l'école et du collège.

Les dispositifs spécifiques relevant de la Politique de l'Education Prioritaire, que sont les postes PMC, les classes pour les moins de 3 ans, les seuils d'ouverture de classe abaissés, vont dans le bon sens mais cela ne peut dédouaner le conseil départemental et les communes concernées de mener d'une action globale et concertée sur la sectorisation des collèges et écoles de Montpellier et de Béziers.

Pour conclure, l'UNSA Education refuse le statu quo et en cela elle juge progressiste les réformes mises en place dans le cadre de la refondation de l'Ecole.

Notre fédération refuse les querelles stériles opposant savoirs, compétences et méthodes, sur la hausse ou la baisse du niveau des élèves ou sur le refus de l'autorité.

Elle refuse la mise en concurrence comme perspective et le pari sur les logiques des rivalités individuelles et collectives. L'UNSA Education veut activer, au contraire, toutes les coopérations et solidarités possibles. Souhaitons que ce conseil départemental de l'Education Nationale en soit un des cadres.